

ÉVALUER ET METTRE À JOUR SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

PUBLIC

> TOUS LES EMPLOYEURS,
QUEL QUE SOIT LE STATUT
DES SALARIÉS
(*CDI, CDD, SAISONNIER,
APPRENTI, STAGIAIRE*)

OBJECTIFS

- > Identifier et évaluer les risques santé et sécurité des personnes dans votre entreprise.
- > Planifier la mise en place de mesures de prévention.
- > Formaliser son document unique et le plan d'actions associé.
- > Planifier le suivi des actions recensées.

CONTENU

- > Vous sensibiliser aux risques susceptibles de toucher vos salariés
 - *La notion de risques professionnels*
 - *Le cadre réglementaire : L'évaluation des risques, la pénibilité*
 - *Les enjeux économiques et sociaux*
 - *Les responsabilités du chef d'entreprise*
- > Établir un diagnostic complet de votre entreprise
 - *Les risques communs par secteur d'activité*
 - *Le déplacement des personnes et des engins,*
 - *L'ergonomie des postes de travail,*
 - *Les chutes de plain-pied et en hauteur...*
 - *Les risques spécifiques pour vos activités*
- > Elaborer un plan d'actions spécifique
 - *Les mesures à mettre en place sur votre entreprise*
 - *La sensibilisation des salariés*
 - *La formation à la sécurité des nouveaux embauchés*
 - *Les outils à votre disposition*

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, nombreux échanges à partir des situations et des questions, et travail personnel sur un auto-diagnostic.

- *Quizz au démarrage de la formation*
- *Powerpoint et supports pédagogiques*
- *Outil informatique d'autodiagnostic*

INFOS PRATIQUES

> 2 DEMI-JOURNÉES PAR SESSION,
ESPACÉES D'UNE SEMAINE



À SAVOIR

OPCO

> Prise en charge possible,
vous renseigner auprès de
votre organisme de formation



Contactez votre agence ou RDV
sur notre site web pour tout
renseignement.